

C.P.A.S. SOMME-LEUZE

Rue du Centre, 2 - 5377 BAILLONVILLE
Tél. secrétariat (086) 32.39.04
Tél. service social (086) 32.31.73
Fax (086) 32.13.96
BELFIUS Banque BE05 0910 0101 3475
jean.wener@cpas-sommeleuze.be

Baillonville, le 17 mars 2020

Coronavirus (Covid-19) Fonctionnement des services du C.P.A.S.

Attentifs aux mesures de prévention dictées par les autorités supérieures dans le cadre de la pandémie liée au coronavirus, au bien-être des usagers et à celui de notre personnel, nous avons décidé d'adapter le fonctionnement de nos services.

SERVICE SOCIAL & PERMANENCES

Les assistantes sociales sont toujours présentes dans les bureaux pour traiter les demandes et instruire les dossiers... **MAIS elles travaillent à bureaux fermés, la porte reste verrouillée.**

Les demandes, les transmissions de documents, etc. sont effectuées par mail, par téléphone, par courrier.

Les usagers ne seront reçus **qu'exceptionnellement sur rendez-vous.**

SERVICE DE MÉDIATION DE DETTES & PERMANENCES

Les médiatrices de dettes sont toujours présentes dans les bureaux pour traiter les demandes et instruire les dossiers... **MAIS elles travaillent à bureaux fermés.** Les demandes, les transmissions de documents, etc. sont effectuées par mail, par téléphone, par courrier.

INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

Les formations, les bilans socioprofessionnels, etc. sont annulés.

La situation des personnes mises au travail dans le cadre de l'article 60, § 7, est examinée au cas par cas. La suspension de l'exécution du contrat peut être décidée avec mise en œuvre d'un chômage temporaire pour force majeure, octroi du revenu d'intégration sociale, etc.

PERMANENCE JURIDIQUE

La permanence juridique est supprimée, les usagers ne sont pas reçus au CPAS.

Mais des échanges téléphoniques seront prévus avec l'avocat.

DISTRIBUTION DE COLIS ALIMENTAIRES

Les colis sont toujours distribués, moyennant ces adaptations :

- Les usagers attendent devant l'entrée du CPAS où le personnel leur apporte les denrées,
- Les denrées sont systématiquement empaquetées dans des caisses ou sacs fournis par le CPAS, les sacs des bénéficiaires ne sont pas pris.

ALLOCATIONS DE CHAUFFAGE

Les assistantes sociales sont toujours présentes dans les bureaux pour traiter les demandes et instruire les dossiers... **MAIS elles travaillent à bureaux fermés.** Les demandes, les transmissions de documents, etc. sont **uniquement** effectuées par mail, par téléphone, par courrier.

REPAS

- nous continuons la livraison des repas,
- les repas seront cependant tous livrés dans des récipients jetables déposés dans un sac,
- la livreuse sonnera à votre porte pour vous remettre le sac contenant le repas ; si la porte ne lui est pas ouverte, elle déposera le sac sur votre seuil.

AIDE-MÉNAGÈRE

- nous n'effectuons PLUS de prestations de nettoyage à domicile,
- nous continuons à effectuer l'entretien du linge,
- nous continuons à effectuer les courses ou emplettes les plus nécessaires, vous remettez votre liste de courses à l'aide-ménagère qui effectuera les achats pour vous, MAIS vous ne pourrez pas accompagner l'aide-ménagère.

ACTIVITÉS POUR LES AÎNÉS

- le goûter prévu le 22/03/2020 est annulé, il ne sera pas réorganisé cette année,
- la maison des aînés est fermée.

Pour toute information, nous vous invitons à joindre le service social (tél. 086/32.31.73, social@cpas-sommeleuze.be) ou Monsieur J. WENER, Directeur général (tél. 086/32.39.04, jean.wener@cpas-sommeleuze.be).

Nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

Le Directeur général,

Pour le C.P.A.S.,

La Présidente,

Jean WENER.



Marianne COLLIN-FOURNEAU.